

TARIFS D'HONORAIRES

DES FONCTIONNAIRES DE JUSTICE

DANS LA

PROVINCE DE QUÉBEC

EN VIGUEUR LE 2 JUILLET 1917

CONTENANT :

LES TARIFS DES AVOCATS, DES GREFFIERS DES APPELS, DES
PROTONOTAIRES DE LA COUR SUPÉRIEURE, DES GREFFIERS
DE LA COUR DE CIRCUIT, DE LA COUR D'ÉCHIQUIER DU
CANADA, ETC., DES SHÉRIFS ET DES HUISSIERS, DES
NOTAIRES ET DES RÉGISTRATEURS.

PAR

A. S. DEGUIRE

AVOCAT AU BARREAU DE MONTRÉAL

MONTRÉAL

WILSON & LAFLEUR, ÉDITEURS

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

11 ET 13 RUE SAINT-JACQUES

1917

